

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

18 avril 2019

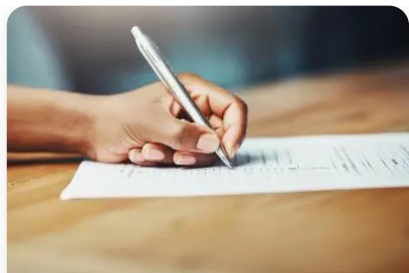
Rapport annuel du médiateur de l'AMF 2018

Le médiateur de l'AMF publie aujourd'hui son rapport annuel. En 2018, les demandes sont plus nombreuses et moins souvent hors champ de compétence, pour celles reçues via le formulaire du site internet. Les dossiers d'épargne salariale et le transfert des PEA restent des thèmes très présents. Les dossiers de CFD, options binaires ou Forex sont en baisse mais des demandes concernant des crypto-actifs apparaissent. 93 % des recommandations du médiateur sont suivies par les deux parties.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

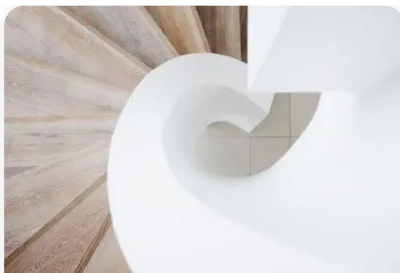


BLOG MÉDIATEUR

MÉDIATION

15 janvier 2026

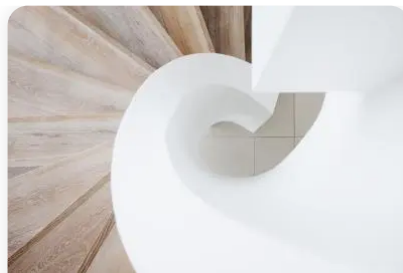
Bonne année 2026 !



ARTICLE MÉDIATION

03 décembre 2025

À propos...



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 décembre 2025

Proposer un service de médiation



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02